



COMPTE-RENDU

CONSEIL MUNICIPAL DU 12 AVRIL 2021

1. Tenue à huis clos de la présente séance ouverte à 19h33;

Résolution afin que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer par visioconférence.

2. Comptes-rendus des élus;

Les élus présentent la nomenclature des dossiers sur lesquels ils sont intervenus au cours du dernier mois et précisent également l'état d'avancement de chacun d'eux, le cas échéant.

Correspondances

Réception d'une lettre du sous-ministre et du rapport de l'audience publique de la commission municipale du Québec.

Réception d'une confirmation d'un aide financière de 12 198.12\$ dans le cadre du volet 1 du programme d'aide financière à la mise aux normes de barrages municipaux.

Affaires du conseil, administration générale et ressources humaines

3. Adoption des procès-verbaux des mois de février et de mars 2021;

Adoption des procès-verbaux.

4. Autorisation de paiement des dépenses du mois de mars 2021;

Autorisation du paiement des dépenses se chiffrant à 444 003.07\$.

5. Dépôt des états financiers non vérifiés au 31 mars 2021;

Le maire commente les états financiers non vérifiés au 31 mars 2021 déposés par la directrice générale et secrétaire-trésorière et transmis préalablement par voie électronique à chacun des élus.

6. Dépôt du rapport du vérificateur externe et des états financiers vérifiés au 31 décembre 2020

Le rapport financier au 31 décembre 2020, préparé par Mme Sandra Audit de la firme Raymond Chabot Grant Thornton, indique un excédent de fonctionnements à des fins fiscales de 885 352 \$ avant ajustement des réserves. Ce qui porte le surplus libre après ajustement des réserves à 239 065 \$.

7. Embauche d'un préposé aux services généraux;

Embauche de monsieur Jérôme Marcoux à titre de préposé aux services généraux à temps complet.

8. Redistribution des redevances à l'élimination – critère de performance pour la gestion de la matière organique

Demande au MELCC de clarifier tous les mécanismes de financement relatifs aux versements des redevances selon un échéancier de 5 ans et ce, avant l'adoption des budgets 2021 et de maintenir que le critère de performance environnementale mesurée en kg/habitant/année représente un mécanisme pertinent pour allouer le financement de la redistribution de la redevance

9. Programme d'aide à la voirie locale : volet projets particuliers d'améliorations (PPA) : confirmation des travaux à la députée;

Confirmation, au bureau du ministre des Transports, que la Municipalité d'Adstock prévoit investir à même ses fonds au cours de l'année 2021 près d'un million de dollars de dollars pour la réfection et l'amélioration de ses infrastructures routières, mais soumet une demande spécifiquement pour les routes suivantes :

- Chemin J.-E.-Fortin;
- Chemin du Lac-Bolduc;
- Rang 3;
- Rang 6;
- Une nouvelle rue menant au centre de transformation agroalimentaire.

10. Infographie : octroi d'un mandat;

Et résolu d'accorder un mandat à monsieur David Payeur pour une banque d'heure d'un montant de 1 000 \$, taxes en sus, pour des services d'infographie, de montage vidéo et de conseils techniques.

11. Plateforme web de consultation et de participation citoyenne : autorisation de dépense;

D'autoriser une dépense de 3 500 \$, taxes en sus, pour la réalisation d'une plateforme web de consultation et de participation citoyenne;

D'affecter la dépense au montant d'aide reçu dans le cadre de la COVID.

Aménagement, urbanisme et environnement

12. Adoption, avec modification du second projet de règlement numéro 265-21 amendant le règlement de zonage numéro 69-07

Adoption du second projet de règlement numéro 265-21 amendant le règlement de zonage numéro 69-07 avec la modification à l'article 5 afin de remplacer l'expression « tout chemin public ou privé » par l'expression « toute résidence ».

13. Avis de motion et dépôt du premier projet de règlement numéro 266-21 amendant le règlement de zonage numéro 69-07

Avis de motion et dépôt du premier projet de règlement numéro 266-21 amendant le règlement de zonage numéro 69-07;

Avis de motion pour un projet de règlement amendant le règlement de zonage numéro 69-07 afin d'apporter une clarification à la définition du terme « agrandissement » à l'article 2.4. De modifier l'article 10.3.3 afin de clarifier certaines incongruités, de permettre la construction de garage isolé de deux étages à l'intérieur d'un périmètre urbain et de permettre de plus grande superficie maximale pour les bâtiments accessoires situés sur des lots de 799 mètres carrés et moins dans un périmètre urbain. De modifier l'article 4.5.1 afin d'inclure l'usage « pépinière » dans le groupe d'usage « Agriculture et foresterie de toute nature (a1) ». Et d'autoriser les exploitations acéricoles dans les zones FORéc à titre d'usage spécifiquement permis.

14. Adoption du premier projet de règlement numéro 266-21 amendant le règlement de zonage numéro 69-07

Adoption du premier projet de règlement numéro 266-21 amendant le règlement de zonage numéro 69-07.

15. Projet du Domaine Escapad : analyse et décision concernant une demande de plan d'implantation et d'intégration architecturale

Approbation du plan d'implantation et d'intégration architectural déposé par les propriétaires des lots 5 932 824 et 6 340 670 du cadastre du Québec et d'autoriser la personne chargée de l'application du règlement à délivrer les permis nécessaires assorties de plusieurs conditions à respecter.

16. 614, 6^e Rang : analyse et décision concernant une demande de plan d'implantation et d'intégration architecturale

Approbation du plan d'implantation et d'intégration architecturale à la condition de reboiser un écran minimal de 10 mètres en bordure de la limite de l'emprise du 6^e Rang en vertu de l'article 8.5.6 du règlement de zonage numéro 69-07 et d'autoriser la personne chargée de l'application du règlement à délivrer les permis nécessaires.

17. 426, rue des Castors : analyse et décision concernant une demande de dérogation mineure

Approbation la dérogation mineure présentée par le propriétaire 426, rue des Castors afin d'autoriser la construction d'un garage isolée sur le lot 5 136 345 situé en deuxième rangée d'une emprise au sol de 52.01 mètres carrés conditionnellement au respect des marges de recul.

18. 306, rue du Beau-Mont : analyse et décision concernant une demande de dérogation mineure

Approbation la dérogation mineure présentée par le propriétaire du 306, rue du Beau-Mont et ainsi d'autoriser la création du lot 6 410 947 dont la profondeur moyenne varie entre 31 et 57.1 mètres, conditionnel à ce que le propriétaire ne puisse plus subdiviser ledit lot dans le futur.

19.33, chemin du Bocage : analyse et décision concernant une demande de dérogation mineure

Approbation la dérogation mineure présentée par le propriétaire du 33, chemin du Bocage et ainsi d'autoriser la construction d'un garage incorporé au bâtiment principal à une distance de 1.16 mètre de la ligne latérale gauche aux conditions suivantes :

- Aucune fenêtre du côté voisin ne pourra être aménagée dans le garage;
- Seulement les arbres situés dans le périmètre de construction pourront être abattus.

20.Services professionnels en urbanisme pour la refonte du plan et de la réglementation d'urbanisme : octroi d'un mandat

D'octroyer un mandat de services professionnels en urbanisme pour la refonte du plan et de la réglementation d'urbanisme à la firme L'Atelier urbain inc. pour un montant maximal de 40 000 \$, taxes en sus.

21.Achat de bouées pour les associations riveraines : autorisation de dépense

D'autoriser une dépense de 4 500 \$, taxes et frais de livraison en sus, pour l'achat de bouées.

22.Fonds pour l'amélioration de la qualité de l'eau : dépôt et appuis à des projets

De déposer une demande d'aide financière au Programme de subvention – Amélioration des cours d'eau de la MRC des Appalaches pour les projets suivants :

- coopération intermunicipale en environnement au Grand Lac Saint-François;
- éradication du myriophylle à épi par arrachage manuel dans le lac du Huit;

D'autoriser le directeur du Service de l'urbanisme et de l'environnement à déposer et à signer, pour et au nom de la Municipalité d'Adstock, tous les documents utiles et nécessaires à la bonne conduite des projets;

D'appuyer les projets suivants déposés par l'APEL du Huit :

- dispersion d'une partie des eaux du fossé de la rue du Beaumont (lac du Huit, secteur de la Baie-du-Sacré-Cœur);
- diagnostic du bassin versant du lac du Huit;
- Mise à jour de l'inventaire du myriophylle à épis au lac du Huit et élaboration d'une stratégie et d'un plan d'action de lutte au myriophylle à épi.

D'appuyer le projet d'éradication du roseau commun dans la baie Fortin du lac à la Truite;

D'appuyer le projet de réfection du barrage du lac Jolicoeur par l'Association des propriétaires du lac Jolicoeur.

Développement socio-économique

23.Production d'une brochure dans le cadre du 20^e anniversaire de la Municipalité d'Adstock : autorisation de dépense

D'autoriser une dépense maximale de 5 000 \$, taxes en sus, pour la production d'une brochure dans le cadre du 20^{ième} anniversaire de la Municipalité.

24.Vêtements et objets promotionnels : autorisation de dépenses

D'autoriser une dépense de 1 300 \$, taxes incluses, pour l'achat de vêtements et d'objets promotionnels à l'effigie de la Municipalité d'Adstock.

25.Ententes à conclure avec le promoteur du Domaine Escapad et les propriétaires des lots 6 338 892 et 6 316 542 pour la réalisation des travaux du 6^e Rang dans le cadre du projet de développement : autorisation de signatures

D'autoriser le maire et la directrice générale et secrétaire-trésorière, à signer, pour et au nom de la Municipalité d'Adstock, les ententes avec le promoteur du Domaine Escapad et les propriétaires des lots 6 338 892 et 6 316 542 pour la réalisation des travaux du 6^e Rang dans le cadre du projet de développement.

26.Prolongement et mise à niveau du 6^e Rang : autorisation de dépense supplémentaire

D'autoriser un montant supplémentaire de 4 500 \$, taxes en sus, au mandat de services professionnels pour le prolongement et la mise à niveau du 6^e Rang à la firme ARPO Groupe-conseil.

27.Projet de rue menant au futur centre de transformation agroalimentaire : octroi d'un mandat de services professionnels

D'octroyer, selon la recommandation du directeur du Service de l'ingénierie et des travaux publics, à la firme Pluritec Ltée le mandat de services professionnels pour la production des plans et devis de la nouvelle rue à réaliser dans le village de Sacré-Cœur au montant de 17 100.00 \$ taxes en sus.

28. Versement d'une partie de l'aide financière annuelle au Comité de promotion industrielle d'Adstock inc. pour l'année 2021

De verser, au Comité de promotion industrielle d'Adstock inc., la moitié de la subvention prévue au montant de 25 000 \$ pour leurs activités de fonctionnement et de verser la seconde tranche selon le rapport d'activités à être déposé d'ici la fin de l'année.

29. Fonds services de proximité 2021-2022 de la MRC des Appalaches : dépôt d'un projet et autorisation de signature

De déposer un projet au Fond services de proximité 2021-2022 de la MRC des Appalaches et d'autoriser le maire à déposer et à signer, pour et au nom de la Municipalité d'Adstock, tous les documents utiles et nécessaires à la bonne conduite du dossier.

30. Avis de décontamination du 2-4, rue Notre-Dame Nord : mandat d'honoraires professionnels

D'octroyer un mandat d'honoraires professionnels à Me Christine Talbot, notaire, pour la réalisation de l'avis de décontamination du 2-4, rue Notre-Dame Nord (lot 5 449 411 du cadastre du Québec).

Travaux publics et voirie

31. Contrôle qualitatif des sols et des matériaux des Travaux à réaliser dans le cadre du programme d'aide à voirie locale (PAVL) : octroi du mandat

D'octroyer à la firme Les Services EXP inc. le mandat du contrôle qualitatif des sols et des matériaux des travaux à réaliser dans le cadre des deux volets du programme d'aide à la voirie locale (PAVL) au montant de 48 555.50 \$, taxes en sus;

32. Surveillance des travaux à réaliser dans le cadre du programme d'aide à voirie locale (PAVL) : octroi du mandat

D'octroyer à la firme Stantec le mandat de surveillance des travaux des travaux à réaliser dans le cadre des deux volets du programme d'aide à la voirie locale (PAVL) au montant de 80 885.00 \$, taxes en sus.

33. Fourniture d'abat-poussière pour l'année 2021 : dépôt des offres de prix et octroi du contrat

D'octroyer à Enviro Solutions Canada inc. au montant de 0.2380 \$ / litre le contrat pour la fourniture et la livraison d'abat-poussière (chlorure de calcium liquide) pour l'année 2021;

D'octroyer à Enviro Solutions Canada inc. au montant de 0.2430 \$ / litre le contrat d'épandage de l'abat-poussière pour l'année 2021 si jugé requis par le directeur du Service de l'ingénierie et des travaux publics.

34. Fourniture de matériaux granulaires de type MG20b pour l'année 2021 : dépôt des offres de prix et autorisation de dépenses

D'autoriser des dépenses maximales de 105 700 \$ par fournisseur dont le matériel est conforme pour la fourniture de matériaux granulaires de type MG20b. Le fournisseur présentant le meilleur coût en tenant compte des coûts de transport entre le site des travaux d'entretien sera priorisé afin de réduire les coûts globaux.

35. Fourniture de matériaux granulaires de type AB-10 pour l'année 2021 : dépôt des offres de prix et autorisation de dépenses

D'octroyer à Groupe Nadeau inc. (gravière Tring-Jonction) au montant de 8.80 \$ / tonne, taxes en sus, le contrat de fourniture de matériaux granulaires de type AB-10 (gravier naturel) pour le secteur Sacré-Cœur-de-Marie pour l'année 2021;

D'octroyer à Groupe Nadeau inc. (carrière Saint-Méthode au montant de 12.80 \$ / tonne, taxes en sus, le contrat de fourniture de matériaux granulaires de type AB-10 pour le secteur Saint-Méthode/Saint-Daniel pour l'année 2021.

36. Scellement de fissures : octroi d'un contrat

D'octroyer, selon la recommandation du directeur adjoint du Service de l'ingénierie et des travaux publics, à l'entreprise Scelllements J.F inc., au montant de 19 200.00 \$, taxes en sus le contrat de scellement de fissures pour certains chemins municipaux pour l'année 2021.

37. Marquage de chaussée : octroi d'un contrat

D'octroyer, selon la recommandation du directeur du Service de l'ingénierie et des travaux publics, à l'entreprise Durand Marquage et Associés inc. le contrat de marquage de chaussée pour les années 2021, 2022 et 2023 au montant déposé pour 20 817\$ la première et de 25 731\$ pour les deux autres.

38. Location de divers équipements de machinerie lourde : octroi de contrat

D'octroyer le contrat à Excavation Rodrigue & fils pour la location de divers équipements de machinerie lourde au montant de 56 800.00 \$, taxes en sus.

39. Installation de lumières de rue : autorisation de dépense

D'autoriser une dépense pour l'installation d'une lumière de rue aux endroits suivants :

- à l'intersection du rang McCutcheon – route 269
- à l'intersection de la route du Lac-du-Huit / Rang McCutcheon;
- aux boîtes aux lettres à l'intersection du chemin des Cerfs / route du Lac-Saint-François;
- aux boîtes aux lettres sur le chemin J.-E.-Fortin;
- aux boîtes aux lettres sur la rue Jolicoeur;
- à proximité du 1 755, chemin Sacré-Cœur Ouest;
- à proximité du 34, rue Réjean.

40. Achat d'un radar pédagogique et d'un panneau solaire : autorisation de dépenses

D'autoriser une dépense de 7 280.50 \$, taxes en sus, pour l'achat d'un radar pédagogique et d'un panneau solaire supplémentaire.

41. Travaux dans le cadre de la Taxe fédérale sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2023 : adoption de la programmation

Dépôt de la programmation partielle de la Municipalité dans le cadre de la Taxe fédérale sur l'essence.

42. Problématiques à l'intersection rang McCutcheon – route 269 : demandes au MTQ

De demander au MTQ d'effectuer des travaux pour améliorer l'angle de visibilité, d'ajouter un feu clignotant et d'autoriser l'installation d'une lumière de rue à l'intersection du rang McCutcheon – route 269.

43. Réfection du réseau pluvial Saint-Daniel et correction de la route 269 entre la courbe et la descente vers le lac Jolicoeur : rappel des demandes au mtq

De faire un rappel au MTQ des demandes de la Municipalité d'Adstock afin que le ministère puisse prévoir ses demandes dans son plan quinquennal des travaux et de transmettre une copie de la présente résolution au bureau de circonscription de la députée de Lotbinière-Frontenac

Sécurité publique

44. Nomination de la Patrouille nautique du Grand lac Saint-François

Que messieurs Félix Bolduc et Nathael Hémond et madame Brithany Fortier nommés inspecteurs municipaux pour l'année 2021 afin qu'ils puissent agir à titre de patrouilleurs nautiques pour le Grand lac Saint-François et appliquer les règlements touchants à la Loi sur la Marine marchande du Canada.

Loisirs, culture et vie communautaire

45. Fonds culturels de la MRC des Appalaches : dépôt de projets

De présenter une demande d'aide financière de 2 000 \$ dans le cadre du programme Fonds culturel de la MRC des Appalaches pour la réalisation du projet intitulé « Journée culturelle d'Adstock »;

De présenter une demande d'aide financière de 2 000 \$ dans le cadre du programme Fonds culturel de la MRC des Appalaches pour la réalisation du projet intitulé « Couloir des champions »;

D'autoriser le responsable aux loisirs et à l'événementiel à déposer et à signer, pour et au nom de la Municipalité d'Adstock, tous les documents utiles et nécessaires à la bonne conduite du dossier.

Affaires diverses

46. Levée de la séance à 20h57.